

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine et

Projet

AMUP

sous tutelle des
établissements et organismes :

École Nationale Supérieure d'Architecture de
Strasbourg

Institut National des Sciences Appliquées de
Strasbourg

Université de Strasbourg

Ministère de la Culture et de la Communication

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Sabine Barles, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Architecture, Morphologie/Morphogenèse Urbaine et Projet

Acronyme de l'unité : AMUP

Label demandé : EA

N° actuel : 7309

Nom du directeur
(2016-2017) : M^{me} Cristina MAZZONI

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M^{me} Cristina MAZZONI

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Sabine BARLES, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Experts : M^{me} Valérie ARRAULT, Université Paul Valéry Montpellier 3
M. Yankel FIJALKOW, École nationale supérieure d'architecture Paris-Val-de-Seine

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-Pierre VALLAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Philippe GRANDVOINNET, Ministère de la Culture et de la Communication

M^{me} Béatrice MEIER, Université de Strasbourg

M^{me} Sarah REICHERT, ENSA de Strasbourg

M. Marc RENNER, INSA de Strasbourg

Représentant de l'École Doctorale :

M. William GASPARINI, ED n° 519, « Sciences Humaines et Sociales - Perspectives européennes »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Fondée en 2005 grâce à un partenariat entre l'ENSA et l'INSA de Strasbourg, l'unité de recherche AMUP, très pluridisciplinaire, est composée d'architectes, ingénieurs, anthropologues, artistes, géographes, historiens, philosophes, psycho-sociologues, sociologues et urbanistes. Elle est officiellement localisée à l'ENSAS, mais dispose dans les faits de locaux dans les deux écoles. Elle a constitué la première équipe d'accueil ayant une école d'architecture pour tutelle.

Équipe de direction

L'équipe de direction se compose de M^{me} Cristina MAZZONI, architecte, directrice et professeure à l'ENSAS, et de M^{me} Florence RUDOLF, sociologue, coresponsable et professeure d'urbanisme-aménagement à l'INSA de Strasbourg.

Nomenclature HCERES

SHS 3_2

SHS 3_3

Domaine d'activité

L'équipe est spécialisée dans la conception architecturale, les projets urbains et la démocratisation des compétences sociales et techniques. Les recherches développées prennent en compte les problématiques du développement durable et du changement climatique tant à l'échelle de l'architecture qu'à celle des territoires métropolitains et des cultures transfrontalières.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	20	25
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	0
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	0	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	
N7 : Doctorants	17	
TOTAL N1 à N7	37	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	9 sur la feuille « récap personnel » ou 6 dans la feuille « liste des thèses »
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'AMUP, équipe ancrée dans une école d'architecture (ENSA de Strasbourg) et une école d'ingénieurs (INSA de Strasbourg), développe ses travaux autour de trois thèmes, chaque membre de l'unité pouvant participer à plusieurs d'entre eux :

- 1 : « Conception architecturale : ambiances, dispositifs innovants et ville durable » ;
- 2 : « Métropolisation, urbanités et cultures de l'habiter » ;
- 3 : « Formes spatiales et sociales : genèse, théories et configurations ».

L'une des principales caractéristiques des travaux de l'AMUP tient à leur pluri- (voire inter-) disciplinarité, avec l'association des sciences de la conception, des arts, des sciences humaines et sociales, ce qui constitue l'une de ses originalités. Les recherches produites sont riches, ce dont la structuration retenue ne rend pas vraiment compte. La mise en valeur des points forts des recherches développées dans une perspective interdisciplinaire permettrait de mieux éclairer les choix scientifiques effectués et de mieux définir l'identité du laboratoire.

L'unité a une activité soutenue en termes de projets de recherche, publications, doctorats, animation, rayonnement et diffusion scientifiques. Une stratégie de publication dans des revues internationales à comité de lecture, d'une part, et de participation à des colloques internationaux emblématiques des champs couverts, d'autre part, permettrait de rendre plus visibles ces travaux.

L'unité présente un potentiel qui est à la fois local, national et international qui se traduit par de nombreuses collaborations dans divers pays. Elle est très ancrée dans la formation, avec une forte implication de ses membres dans plusieurs masters (certains internationaux) et un encadrement doctoral bien développé. Le comité d'experts souligne l'importance d'une finalisation rapide de la convention avec l'école doctorale de façon à homogénéiser le statut des doctorants vis-à-vis de l'UNISTRA.

L'AMUP bénéficie du soutien de ses tutelles ; l'unité gagnerait néanmoins à avoir plus d'autonomie administrative et financière par rapport à celles-ci (qui est le cas général des unités de recherche), ce qui lui permettrait d'avoir une gouvernance plus homogène et plus transparente vis-à-vis de l'équipe et de renforcer, à nouveau, sa visibilité nationale et internationale.